

---

# Protocole sanitaire – rentrée 2021

---

## Collège Paul Bert. Fécamp 2021.



Le présent guide précise les modalités pratiques de fonctionnement du collège Paul Bert à compter de la rentrée scolaire 2021 dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires en tenant compte du contexte propre à l'établissement.

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

**C'est grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que sera assurée l'éducation pour tous, en protégeant les élèves comme les adultes.**

## Modalités de rentrée



Le collège accueille tous les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> en fonction du protocole établi.

Le pass sanitaire n'est pas obligatoire tant pour les élèves que pour les personnels d'éducation.

Le protocole sanitaire sera de niveau 2 à la rentrée 2021.

**L'obligation d'instruction et de scolarisation s'impose à tous.**

## Accompagnement de l'enfant par ses parents/tuteurs

**Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leur enfant au collège.**



Ils s'engagent à ne pas mettre leur enfant au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement. La famille prévient le collège.



Les parents jouent un rôle actif dans le respect des gestes barrières :

- Sensibilisation de l'enfant au respect des règles de fonctionnement et des gestes barrières
- Fourniture et entretien de deux masques par jour (1 masque par ½ journée)
- Vérification soigneuse du cartable
- Accompagnement bienveillant de la reprise de la scolarité en présentiel



**Il est interdit à toute personne extérieure à l'établissement de pénétrer dans l'établissement s'il n'a pas pris rendez-vous.** Le port du masque et le nettoyage des mains en entrant sont obligatoires.

Pour contacter le collège :  standard 02 35 10 24 60 /  infirmerie 02 35 10 24 78

## Mesures sanitaires au collège



Dès la rentrée scolaire, les élèves et le personnel reçoivent une formation aux gestes barrière et au respect des règles sanitaires.

### Port du masque



**Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves et le personnel** dans toutes les situations où les règles de la distanciation risquent de ne pas être respectées en particulier lors des circulations dans les couloirs ou dans la classe. Toutefois, il n'est pas obligatoire dans la cour de récréation.

**Le masque est apporté par l'élève chaque jour.** Il est changé à midi.

Quelques masques sont à disposition des élèves au collège en cas d'oubli.

### Entrée et sortie des élèves

Le matin



L'accueil des élèves s'effectue à 7h45 et 8h45 au 2 rue Paul Bert. Il est demandé aux élèves d'attendre l'ouverture des portails sur le trottoir en maintenant une distanciation d'un mètre entre chacun.

**Avant de partir pour le collège, l'élève a appliqué les règles suivantes :**

			
Mes deux masques sont dans un contenant dans mon cartable.	Je m'assure que mon cartable est complet	Je me lave les mains	Ma température est inférieure à 37,8°C

**Dans la rue ou s'il prend le car, il respecte les règles de distanciation et les gestes barrières.**



**Au portail, un responsable veille à l'application des gestes barrières, à la distanciation physique, et à la désinfection des mains à l'aide de gel hydroalcoolique.**



**Les élèves de 5<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> entrent par le portail principal** et vont dans la cour A.

**Les élèves de 6<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> entrent par le portail d'accès pompier** et vont dans la cour B.



Le soir

En rentrant à la maison, l'élève se lave soigneusement les mains.. Il fait ses devoirs et se détend.



## Organisation interne

### Utilisation des espaces

Afin de limiter le brassage des élèves, chaque classe aura une salle dédiée et les récréations s'effectueront dans des cours séparées.

	SEGPA	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
<b>Bâtiment</b>	Bâtiment D	Bâtiment B	Bâtiment A	Bâtiment B	Bâtiment A
<b>Récréation</b>	Cour A	Cour B	Cour A	Cour B	Cour A
<b>Salles</b>	6EME6 – B11 5EME5 – D04 4EME4 – D03 3EME3 – D01	6EME1 – B12 6EME2 – B13 6EME3 – B14 6EME4 – B21	5EME1 – A12 5EME2 – A13 5EME3 – A14 5EME4 – A21 5EME6 – A24	4EME1 – B22 4EME2 – B23 4EME3 – B24 4EME5 – B32 4EME6 – B33	3EME1 – A01 3EME2 – A02 3EME4 – A03 3EME5 – A04 3EME6--A11



**Aucune circulation d'élève** n'est autorisée en dehors des récréations, de la pause méridienne, du début et de la fin de la journée, sauf urgence.

### Dans la salle de classe



**Toute personne entrant dans la salle** de classe se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique. Une bouteille de gel hydroalcoolique, des essuie-mains et des mouchoirs jetables sont disponibles dans la classe.



**Chaque élève dispose d'une table et d'une chaise personnelles** et reste à la même place durant toute la semaine.



**L'échange de matériel entre élèves est interdit.**

Chaque élève travaille avec ses outils et manuels personnels.



**L'enseignant utilise ses marqueurs et son effaceur personnels** fournis par le collègue.



**La porte de la salle reste ouverte** pour permettre une aération en continu des locaux.



**Chaque salle est désinfectée tous les soirs.** Un nettoyage approfondi de l'établissement a lieu le mercredi.

Organisation du travail pour les enseignants



Les personnels qui ont une **vulnérabilité de santé au regard du virus Covid-19** ou qui vivent avec une personne ayant cette vulnérabilité préviennent le chef d'établissement qui leur indique la démarche à suivre.



Les enseignants dispensant leurs **cours dans des salles spécialisées ou en petit groupe dans une salle qui n'est pas celle de la classe** désinfectent les tables, les chaises et le matériel utilisé par les élèves avant et après chaque heure. Les élèves peuvent les accompagner dans cette tâche en nettoyant leur espace de travail personnel à l'aide de produits adaptés.



**La salle des professeurs** est aménagée de façon à respecter la distanciation physique. Des tables de travail sont disposées à l'entrée de la salle.



**La photocopieuse n'est utilisée que par l'agent d'accueil** (Mme DEFRESNE). Son accès est interdit au reste du personnel. Les enseignants s'organisent en conséquence.



**La salle informatique C02** est accessible aux classes pour des activités numériques à partir d'une réservation par le professeur sur PRONOTE. Les postes utilisés seront désinfectés par l'enseignant à l'issue de la séance.



Des **masques jetables** sont disponibles à l'infirmerie à raison de deux par jour et par personne en cas d'oubli.

Chaque enseignant dispose **d'un kit personnel** comprenant un masque, un jeu de marqueurs et un tampon pour tableau blanc.

## Restauration



Les élèves montent au self par groupe de 20.



La salle de restauration est aménagée afin de respecter la distanciation.



Les tables sont désinfectées avant chaque arrivée d'élèves.



Le lavage des mains est obligatoire après avoir badgé et à l'issue du repas.



Les plateaux repas sont préparés par le personnel. Les élèves ne se servent pas dans le bac à couverts.

Avant de partir au self, l'élève emporte son 2<sup>ème</sup> masque dans son sac plastique. Il changera de masque à l'issue du repas.

## Récréations

Les élèves se détendent dans la cour correspondant à leur niveau, sous la surveillance des AED et en respectant les règles de distanciation et les gestes barrières.



Je reste à 1 mètre de mes camarades



Je ne joue pas à des jeux collectifs

**En cas de non respect de ces règles ou de mise en danger d'autrui, l'établissement se réserve de droit de contacter la famille pour renvoyer l'élève à son domicile.**



Les sanitaires sont nettoyés 3 fois par jour.



Le lavage des mains est obligatoire avant et après l'accès aux sanitaires.

## Procédure mise en œuvre lors de l'apparition de symptômes

### Moyens mis en œuvre en cas de l'apparition de symptômes chez un élève



**L'élève est isolé sous surveillance à l'infirmierie avec un masque.** Ses parents ou responsables légaux sont appelés à venir le chercher sans délai en respectant les gestes barrières. Ils sont informés sur la conduite à tenir. L'infirmierie où l'enfant a été isolé reçoit un nettoyage approfondi.

**Le retour en classe de l'élève est soumis à un avis du médecin traitant.**

### Moyens mis en œuvre en cas de l'apparition de symptômes chez un personnel

**Le personnel doit garder son masque.** Si le retour à domicile est impossible, il doit s'isoler à l'infirmierie et éviter les contacts.



De retour à son domicile, il appelle son médecin traitant ou le 116-117. En cas de signes inquiétants, notamment difficultés respiratoires, il appelle le 15 ou le 112.

**Le retour au travail de l'adulte est soumis à l'avis du médecin traitant.**

### Procédure appliquée lors de la survenue d'un cas au collège

Si le cas est confirmé, un nettoyage minutieux et une désinfection des locaux occupés et des objets potentiellement touchés par la personne 48 heures avant son isolement sont effectués.

## PASS SANITAIRE

**Le pass sanitaire n'est pas exigible.**

- En cas de contact à risque avec un cas positif, les élèves contact à risque ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant 7 jours leurs apprentissages à distance.
- Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel.